

Lundi 13 mars 2023

La Confrérie des Charitables de Beuvry-Béthune

Lorsque nous sommes arrivés à Beuvry, j'avais neuf ans, mes frères sept et six ans, puis deux sœurs et deux frères ont suivi.

La Cité, la résidence Quinty, était en pleine construction. Deux cents maisons étaient prévues. Nous habitons au n°54 et une fois le lotissement fini, le nom des rues a été attribué. Le quartier était un chantier, c'était très dangereux. Les enfants aimaient y jouer.

Pour moi, ce n'était pas évident avec la poussette plus les trois petits en bas âge. J'emmenais tout ce petit monde au Parc Quinty qui se trouvait à 300 mètres de chez nous. Il fallait traverser la Nationale ; il n'y avait pas autant de voitures que maintenant.

Ce parc se situait à la limite de Beuvry et de Béthune. C'était un havre de paix. Une fois l'Arche passée, trois belles statues nous accueillaient et nous pouvions voir la Source. J'aimais beaucoup ce parc, et les enfants y étaient très sages. J'allais souvent avec eux dans la petite chapelle Saint-Eloi.

Le tout appartenait à la Confrérie des Charitables.

Les Karitaules

La Confrérie des Charitables de Saint-Eloi est l'une des plus anciennes confréries de France. Elle existe depuis le XIIème siècle. Celle-ci, aujourd'hui laïque, est fondée en 1188 lors d'une grande épidémie de peste qui a sévi en Artois et dans les Flandres. Elle est toujours active aujourd'hui et assure notamment le service des enterrements.

Ses membres sont sous la protection de Saint-Eloi. Seuls les hommes y sont admis mais doivent être parrainés. La légende dit que leur famille est protégée du fléau.

La devise de la confrérie : Exactitude – Union - Charité.

Il existe trente-cinq confréries dans le Pas-de-Calais.

Lors de l'épidémie, personne ne veut ni soigner, ni enterrer les morts. Les gens se réfugient dans la prière et invoquent Saint-Eloi, protecteur local.

C'est alors que deux maréchaux-ferrants, Gautier et Germon, habitants de Beuvry et Béthune, voient apparaître Saint-Eloi en songe. Il leur demande de se rencontrer à la Source de Quinty, située à la limite des deux communes, le jour de la Saint-Matthieu, le 21 septembre, afin de fonder une Karité (charité ou confrérie). Celle-ci est fondée grâce au soutien de Robert V de Béthune et du moine Rogon. Elle se charge de donner du pain aux pauvres, des soins aux malades, de consoler les mourants, d'ensevelir les morts et de leur donner une sépulture.

Après la fin de l'épidémie, les « Karitales » ou Charitables décident de continuer leur mission.

Au XIII^{ème} siècle, les Charitables décident d'édifier, près de la Source, la chapelle Saint-Eloi des Champs. Le monument verra accueillir au fil des siècles de nombreux pèlerins de France et de toute l'Europe.

Durant la Révolution, la confrérie fut officiellement dissoute en 1797 ; cependant, elle continua son action dans la clandestinité jusqu'en 1802 où elle fut de nouveau autorisée.

Le 21 septembre 1853, l'évêque d'Arras, Monseigneur Pierre-Louis Parisis demande à la confrérie de se soumettre à la tutelle de l'Eglise ou de se dissoudre. Celle-ci refuse et devient laïque.

La procession à naviaux a lieu chaque année en septembre le dimanche de la Saint-Matthieu au parc Quinty à Beuvry. Naviaux signifie navets. En effet, les Charitables utilisaient ces légumes pour se protéger des malades. Ils portent une baguette blanche ornée d'un bouquet de thym, chargé d'éloigner les microbes, de buis béni aux Rameaux, et de fleurs dont le parfum dissipe les odeurs.

En juin la confrérie organise une distribution de petits pains nommée la « Quête des Petits Plombs ».

Les Charitables ont reçu le soutien de Louis XIV, des présidents Sadi Carnot, Raymond Poincaré, Georges Clémenceau, Alain Poher, Philippe Pétain...Ils obtiennent également des indulgences des papes Grégoire XIII, Clément VIII, Urbain VIII, et des lettres de Pie XII et Jean-Paul II.

La confrérie a également reçu plusieurs couronnes civiques et médailles d'honneur de la Société Nationale d'Encouragement au Bien.

Pour leur dévouement lors des deux guerres mondiales, ils ont été cités à l'Ordre de l'Armée en 1917, à l'Ordre de la Nation en 1918 ; ils ont reçu une lettre de félicitations du ministre de l'Intérieur en 1921 et la Reconnaissance Française en 1938.

Lors du décès de nos parents et de notre petite sœur, nous avons fait appel aux Charitables.

Devant l'église, les Charitables lèvent le corps du fourgon funéraire, l'amènent dans le chœur et assistent à la messe. La cérémonie terminée, ils mettent le cercueil sur une charrette et conduisent à pied le défunt au cimetière.

Neuf siècles séparent la pandémie de peste de celle de Covid. Pourtant, les Charitables ont continué leur mission. Toutefois, ils ont restreint leur nombre lors des enterrements. Ils étaient onze antérieurement ; ils sont maintenant cinq à poursuivre cette belle tradition.

Sabine Martin